RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

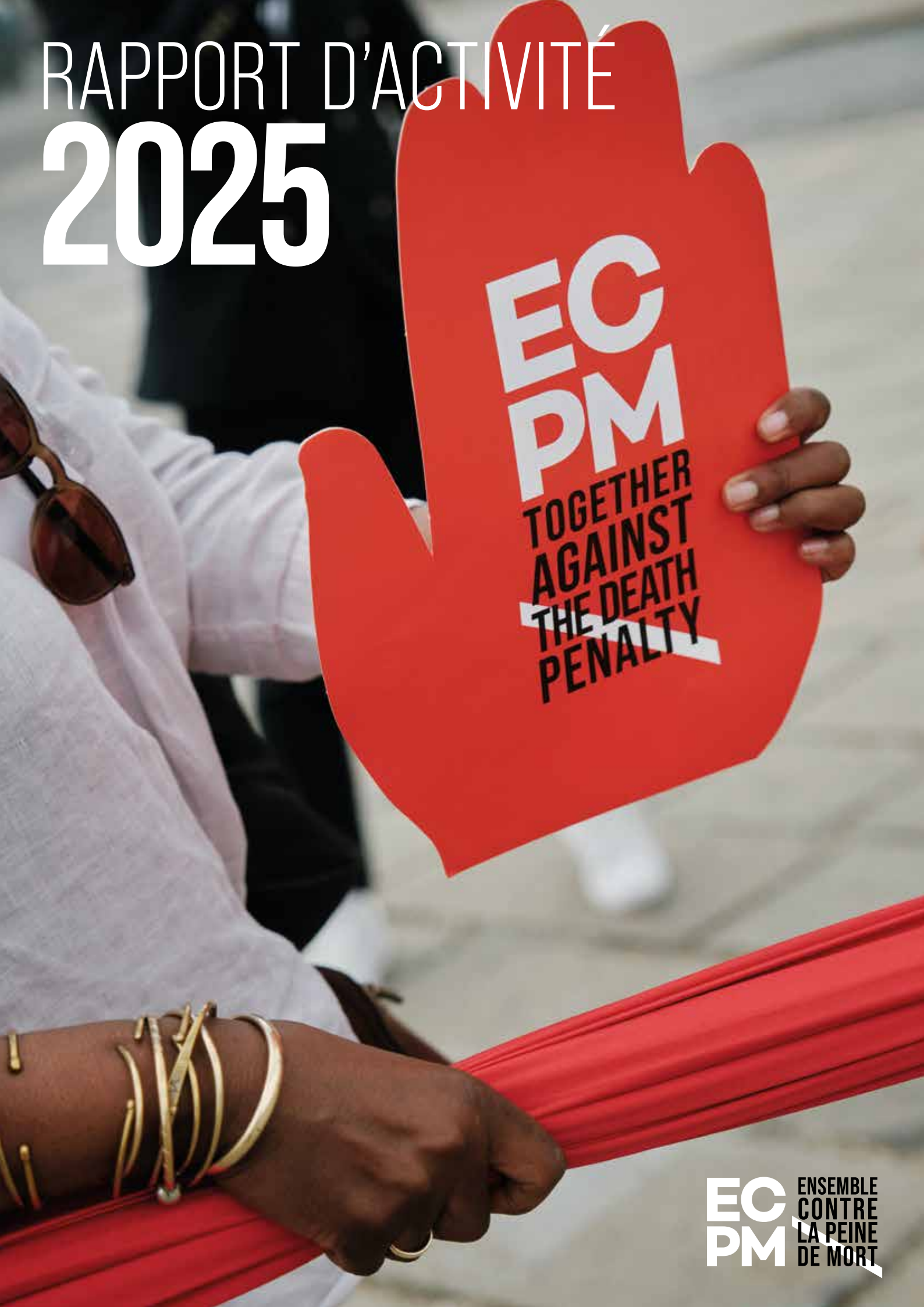

ECPM ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE \ **03**
1 - ECPM EN 2025 \ **04**
2 - FÉDÉRER \ **14**
3 - RENFORCER \ **22**
4 - PLAIDER \ **28**
5 - ÉDUQUER \ **34**
6 - STRUCTURER \ **42**
7 - 25 ANS D'ENGAGEMENT \ **48**
8 - CAP SUR 2026 \ **52**
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL \ **55**

MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'ABOLITION, UN COMBAT QUI SE TRANSMET

© Christophe Méreis

Rien n'est jamais acquis. L'année 2025 nous l'a une nouvelle fois rappelé. Malgré les avancées du mouvement abolitionniste, la peine de mort continue de tuer, de terroriser et de frapper les personnes les plus vulnérables et les minorités. Les exécutions ont démesurément augmenté dans plusieurs pays, en Iran tout particulièrement où la peine de mort reste un outil de répression politique. Dans un contexte international marqué par les conflits, les dérives autoritaires et les atteintes aux droits humains, le combat pour l'abolition universelle de la peine de mort demeure plus que jamais nécessaire.

Face à ces reculs, ECPM n'est pas restée sans agir. En Iran, avec notre partenaire Iran Human Rights, nous avons documenté l'usage massif de la peine de mort et porté ces faits à Genève, auprès des États et des Nations unies. Agir, c'est aussi donner à nos partenaires les moyens de défendre l'abolition dans leur pays. En Tunisie, nous avons formé des avocat·es ; en Mauritanie, accompagné nos partenaires ; au Liban, réuni des journalistes pour mieux informer sur la peine capitale ; en République démocratique du Congo, défendu les acquis menacés par le retour possible des exécutions. Agir, c'est aussi faire mouvement. À Tokyo, le Congrès régional a replacé l'Asie de l'Est au cœur du combat abolitionniste. Partout, nous avons créé des espaces où militant·es, avocat·es, témoins, jeunes et responsables politiques peuvent se rencontrer et agir ensemble.

C'est cette méthode qui fait la force d'ECPM : fédérer, renforcer, plaider, éduquer. Une action nourrit l'autre. L'expérience du terrain nourrit notre plaidoyer. Le plaidoyer soutient nos partenaires. La transmission à la jeunesse prépare la relève. Cette année a pour moi une résonance particulière. Après plusieurs années à la présidence d'ECPM, je quitterai mes fonctions lors de notre prochaine Assemblée générale. Ce rapport d'activité est donc le dernier que j'ai l'honneur d'introduire.

Je pars avec beaucoup de gratitude. Pour nos partenaires, qui agissent parfois dans des conditions extrêmement difficiles, nos bénévoles, notre Conseil d'administration, notre équipe salariée et nos bailleurs dont le soutien est indispensable à notre action. Et pour toutes celles et ceux que j'ai rencontrés sur ce chemin. Je pars avec confiance dans l'équipe qui me succédera. Je ne serai jamais loin et resterai mobilisée pour le combat abolitionniste.

ECPM a 25 ans. En 2025, nous avons célébré le chemin parcouru et rendu hommage à celles et ceux qui ont fait avancer l'abolition, à commencer par Robert Badinter. De Tokyo à la préparation du 9e Congrès mondial à Paris, en passant par le retour en France de Serge Atlaoui, cette année a aussi préparé la suite et transmis le combat à une nouvelle génération. L'abolition de la peine de mort au Liban et l'invitation du Maroc à accueillir le 10e Congrès mondial témoignent du chemin parcouru et de celui qui reste à accomplir. Les personnes passent. Le combat demeure. Il se transmet, se renouvelle et grandit…

… Et ensemble, j'en suis convaincue, nous parachèverons l'abolition universelle.

Aminata Niakaté
Présidente d'Ensemble contre la peine de mort

1 \

ECPM EN 2025

CHIFFRES CLÉS, ACTIONS ET TEMPS FORTS

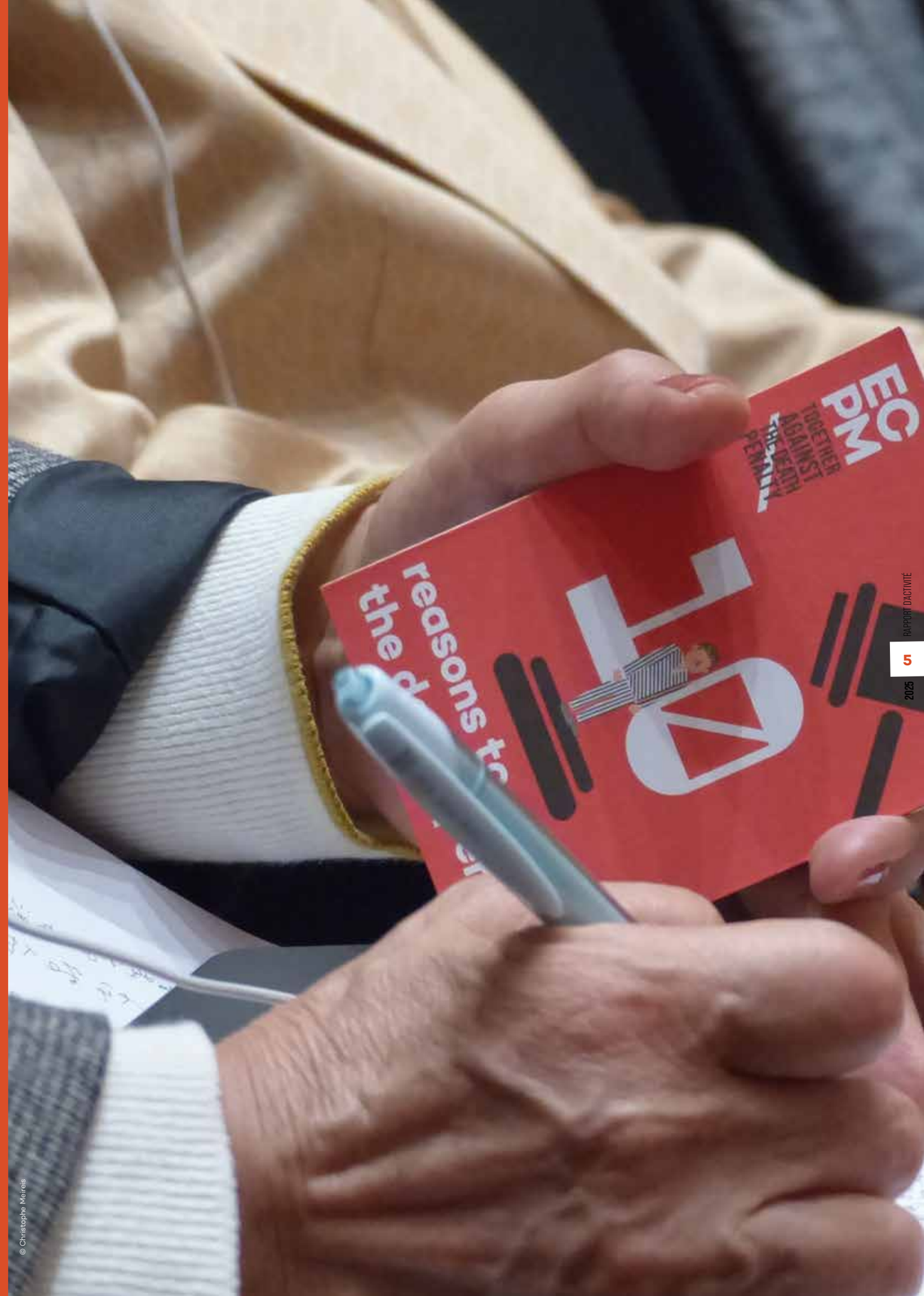

© Christophe Meireis

ECPM DANS LE MONDE

OÙ AGIT L'ASSOCIATION ?

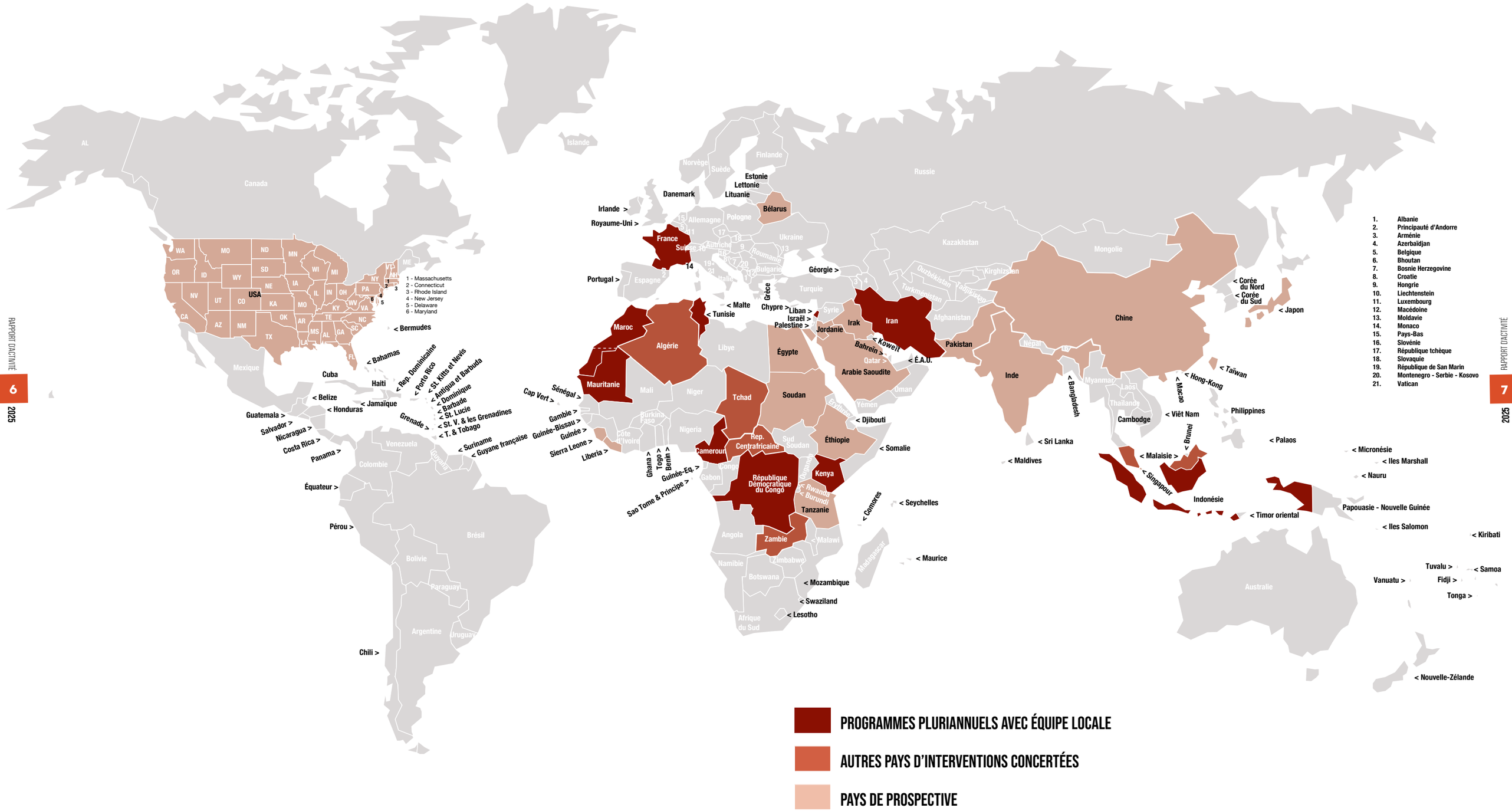

LA PEINE DE MORT DANS LE MONDE

EN 2025

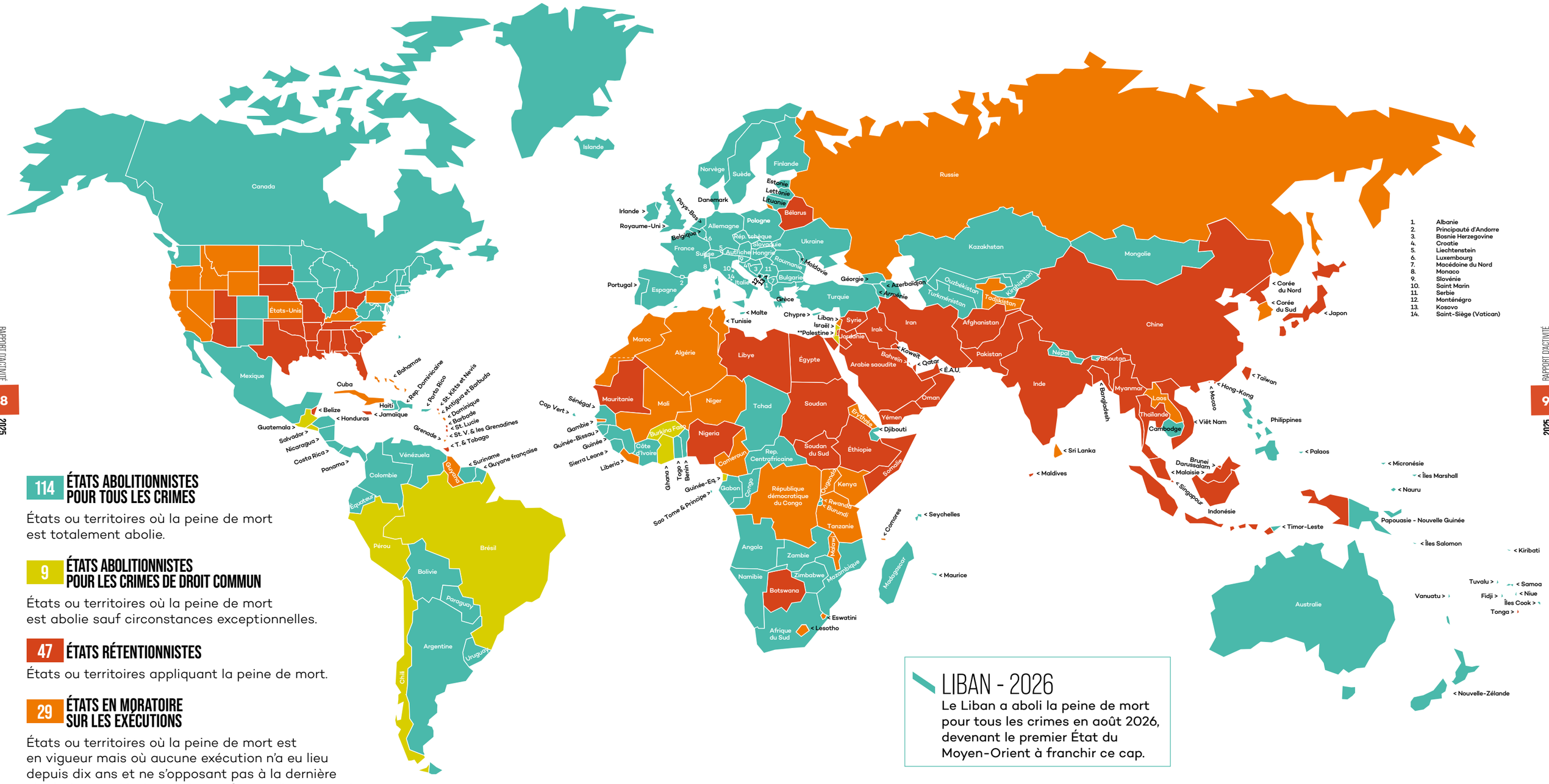

114 **ÉTATS ABOLITIONNISTES POUR TOUS LES CRIMES**

États ou territoires où la peine de mort est totalement abolie.

9 **ÉTATS ABOLITIONNISTES POUR LES CRIMES DE DROIT COMMUN**

États ou territoires où la peine de mort est abolie sauf circonstances exceptionnelles.

47 **ÉTATS RÉTENTIONNISTES**

États ou territoires appliquant la peine de mort.

29 **ÉTATS EN MORATOIRE SUR LES EXÉCUTIONS**

États ou territoires où la peine de mort est en vigueur mais où aucune exécution n'a eu lieu depuis dix ans et ne s'opposant pas à la dernière résolution des Nations unies en faveur d'un moratoire universel sur les exécutions et/ou ayant ratifié l'OP2*.

LIBAN - 2026

Le Liban a aboli la peine de mort pour tous les crimes en août 2026, devenant le premier État du Moyen-Orient à franchir ce cap.

* Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant l'abolition de la peine de mort.

** Le cas de la **Palestine** est particulier: elle ne peut pas voter la résolution moratoire, a ratifié l'OP2, mais la peine de mort est toujours en vigueur à Gaza (dernières exécutions documentées en 2023).

CHIFFRES CLÉS 2025

25 ANS
d'engagement pour l'abolition

47
jeunes engagé·e·s dans le réseau
des jeunes ambassadeur·ice·s

+ 1000
jeunes sensibilisé·e·s en France
dans le cadre d'interventions scolaires

43
ONG, dont ECPM, co-signataires d'un appel conjoint
pour maintenir les mécanismes internationaux
de suivi des droits humains en Iran

491
jeunes sensibilisé·e·s ou mobilisé·e·s à travers
les pays d'action* d'ECPM à l'international
*Tunisie, Maroc, Liban, RDC, Kenya

+74 000
vues sur YouTube pour la vidéo de Tilt
consacrée à la peine de mort avec Manon Bril

34
actions de plaidoyer

+ 300
participant·e·s
au Congrès régional de Tokyo

9
pays où ECPM soutient des projets

LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE

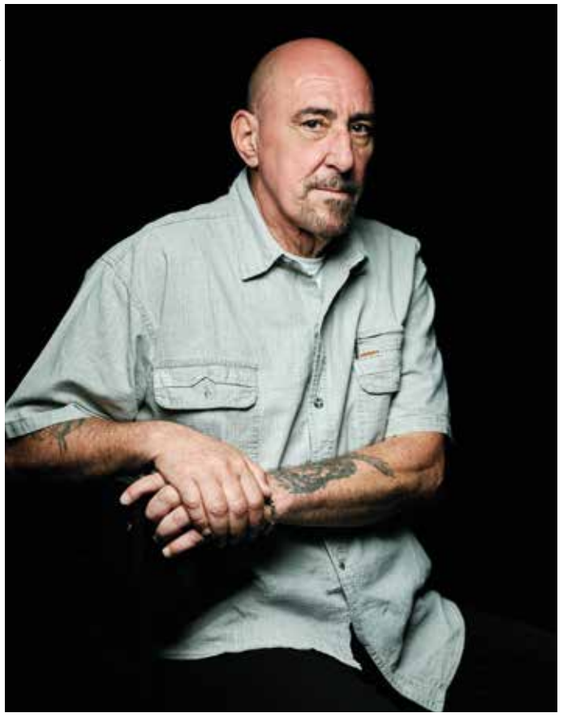

© Christophe Meireis

FÉVRIER

LE RETOUR DE SERGE ATLAOUI EN FRANCE
Après deux décennies passées dans les prisons indonésiennes, dont 18 ans dans les couloirs de la mort, Serge Atlaoui est transféré en France le **4 février**. Une issue qui vient couronner une mobilisation de longue haleine, à laquelle ECPM a pris part aux côtés de ses soutiens depuis 2007.

UNE MOBILISATION NATIONALE POUR L'ABOLITION AU KENYA
En moratoire sur les exécutions depuis 1987, le Kenya a voté pour la première fois en faveur du moratoire universel sur la peine de mort en 2024. En **février**, ECPM et Crime Si Poa ont organisé à Nairobi une conférence nationale pour faire avancer les stratégies abolitionnistes et mobiliser notamment une jeunesse de plus en plus engagée.

© Kevin Mutunga

MARS

LE TÉMOIGNAGE DE RÉSILIENCE DE SUNNY JACOBS
Du 12 au 14 mars, Sunny Jacobs, ancienne condamnée à mort aux États-Unis, est venue en France raconter son histoire. Après 17 ans derrière les barreaux, dont cinq dans les couloirs de la mort, son témoignage, empreint d'espoir et de résilience, a profondément marqué les esprits. À Paris, ECPM l'a accueillie pour une rencontre avec près de 30 personnes.

À GENÈVE, L'IRAN AU CŒUR DU PLAIDOYER ABOLITIONNISTE
Du 17 au 20 mars, ECPM et Iran Human Rights ont porté à Genève la question de la peine de mort en Iran, auprès des Nations Unies, de représentations diplomatiques et d'ONG. La mission s'est conclue par l'organisation d'un évènement parallèle réunissant plusieurs partenaires autour de la peine capitale et de l'Examen périodique universel, avec des éclairages sur l'Iran, le Kenya et la RDC.

© Hypsibius Wikimedia Commons

OCTOBRE

L'ENTRÉE DE ROBERT BADINTER AU PANTHÉON
Le **9 octobre**, ECPM était au Panthéon pour rendre hommage à Robert Badinter, président d'honneur de l'association depuis sa création. Figure majeure de l'abolition de la peine de mort en France, il continue d'inspirer le combat d'ECPM. Son héritage nous engage à poursuivre, partout dans le monde, la lutte pour une justice sans vengeance.

UNE MOBILISATION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT
Le **10 octobre**, à l'occasion de la 23e Journée mondiale contre la peine de mort, ECPM a mis en lumière les mobilisations menées avec ses partenaires tout au long de l'année. D'Afrique en Asie, actions de sensibilisation, prises de parole et initiatives de plaidoyer ont illustré une même conviction : « *La peine de mort ne protège personne* ».

NOVEMBRE

À TOKYO, UN NOUVEL ÉLAN POUR L'ABOLITION EN ASIE DE L'EST
Du 7 au 9 novembre, à Tokyo, ECPM a organisé le 5e Congrès régional sur la peine de mort en Asie de l'Est. Un événement qui a réuni plus de 300 participant·es venu·es d'Asie, d'Europe et des Amériques. Avocat·es, parlementaires, représentant·es des Nations unies, société civile et témoins ont échangé sur les défis de l'abolition et renforcé la coopération régionale.

2 ›
FÉDÉRER
FAIRE MOUVEMENT, ENSEMBLE

© Christophe Meireis

PARTAGER LES EXPÉRIENCES

ORGANISATION DE LA SEMAINE PARTENAIRES À PARIS

L'abolition est un combat collectif. ECPM agit aux côtés d'organisations et d'acteur·rices engagé·es. dans différents pays, en créant des espaces pour partager les expériences, croiser les expertises et construire des mobilisations communes. **En juin 2025, cette dynamique a pris une forme très concrète : réunir à Paris celles et ceux avec qui ECPM agit au quotidien sur le terrain.**

Les partenaires réunis à l'occasion de la Semaine partenaires, aux côtés de membres de l'équipe d'ECPM, Paris, France, juin 2025.

Du 23 au 29 juin, 15 représentant·es de neuf organisations partenaires venues d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord se sont retrouvé·es pendant une semaine d'échanges et de travail. Crime Si Poa, Droit et Paix, Culture pour la Paix et la Justice, la Coalition tunisienne contre la peine de mort, l'Observatoire marocain des prisons, l'Association mauritanienne des droits de l'Homme, l'Association libanaise pour les droits civils, Iran Human Rights et KontraS ont partagé leurs expériences et leurs pratiques avec les équipes d'ECPM.

Toutes participent au programme « *Les voies de l'abolition* », tout en agissant dans des contextes très différents. **Les réunir, c'est permettre aux expériences menées dans un pays de nourrir l'action dans un autre** : confronter les réalités de terrain, partager les pratiques qui fonctionnent, identifier des difficultés communes et imaginer ensemble de nouvelles réponses.

Temps d'échanges autour du programme « Les Voies de l'abolition », organisé dans le cadre de la Semaine partenaires, Paris, France, juin 2025.

Session consacrée à la communication institutionnelle et numérique, organisée dans le cadre de la Semaine partenaires, Paris, France, juin 2025.

PARTAGER LES PRATIQUES

Protection des défenseur·ses des droits humains, documentation de la peine de mort, assistance judiciaire, gestion administrative et financière d'un projet, éducation à l'abolition, communication ou prise en compte du genre : **les ateliers ont été conçus pour répondre aux besoins des organisations participantes, en s'appuyant sur leurs pratiques et leurs expériences.**

Au-delà de la circulation des connaissances, ces ateliers ont surtout permis de comparer les expériences et de rechercher collectivement des réponses aux difficultés rencontrées : contraintes législatives, manque de ressources ou obstacles propres aux différents contextes nationaux.

Assemblée générale d'ECPM, aux côtés des organisations partenaires, Paris, France, juin 2025.

FAIRE VIVRE LE COLLECTIF

Au-delà des ateliers, la semaine a également été l'occasion d'élargir les échanges. Réuni·es à l'occasion de l'Assemblée générale d'ECPM, partenaires, membres du Conseil d'administration, bénévoles et sympathisant·es ont réfléchi ensemble à une session consacrée à « L'avenir de notre combat commun ».

Des moments plus informels ont permis de poursuivre les échanges et de renforcer les liens entre les équipes. **Une dimension essentielle pour construire dans la durée une communauté d'acteur·rices engagés pour l'abolition.**

5E CONGRÈS RÉGIONAL À TOKYO

UNIR LES FORCES POUR L'ABOLITION EN ASIE DE L'EST

Du 7 au 9 novembre 2025, plus de 300 participant·es se sont retrouvé·es à l'Université Rissho de Tokyo à l'occasion du 5e Congrès régional sur la peine de mort en Asie de l'Est. Trois jours pour créer ou renforcer des passerelles, partager les expériences et améliorer les capacités d'action des acteur·rices abolitionnistes dans une région aux réalités particulièrement contrastées.

Participant·es au Congrès régional réunis à l'occasion de la cérémonie d'ouverture à l'Université Rissho, Tokyo, Japon, novembre 2025

Organisé par ECPM avec le Centre pour les droits des prisonniers (CPR), la Fédération japonaise des associations du barreau (JFBA) et le Réseau asiatique contre la peine de mort (ADPAN), **le Congrès a réuni membres de la société civile, avocat·es, magistrat·es, parlementaires, diplomates, représentant·es des Nations unies et témoins**.

Une diversité de publics qui a permis de confronter les expériences et de renforcer le dialogue entre des acteur·rices qui n'ont pas toujours l'occasion de se rencontrer. **ECPM a également facilité la participation d'une cinquantaine d'acteur·rices abolitionnistes de la région,** afin de renforcer les échanges et les coopérations.

+ 300
PARTICIPANT·ES

10
NATIONALITÉS REPRÉSENTÉES

25
PANÉLISTES

1
PLÉNIÈRE

4
TABLES RONDES

5
ATELIERS

Teppei Ono, secrétaire général du Center for Prisoners' Rights Japan, et Nobuko Otsuki, avocate de la défense et membre de la Fédération japonaise des associations du barreau, participant·es à l'atelier « A Call for Transparency » (« Appel à la transparence »).

Participant·es à l'atelier « Profile of People Sentenced to Death: Inequities Behind Death Sentences » (« Profil des personnes condamnées à mort : les inégalités derrière les condamnations à mort »).

DES ATELIERS POUR RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR

Au cœur du programme, **cinq ateliers participatifs** ont été pensés pour répondre directement aux besoins des acteur·rices abolitionnistes d'Asie de l'Est. Sécurité des défenseur·es de l'abolition, discriminations économiques et sociales face à la peine de mort, défense des personnes encourant la peine capitale, santé mentale en détention, documentation et partage de données fiables : les participant·es ont confronté leurs pratiques et travaillé ensemble à des stratégies concrètes. Ces échanges ont notamment permis d'avancer sur **une cartographie régionale des discriminations économiques et sociales** et sur **des recommandations visant à renforcer la représentation juridique des personnes encourant la peine de mort à toutes les étapes de la procédure.**

FAIRE DIALOGUER SOCIÉTÉ CIVILE ET DÉCIDEURS

Le Congrès a également permis de porter les préoccupations des acteur·rices de terrain auprès de décideurs nationaux et internationaux. **Au moins cinq parlementaires et représentants du gouvernement japonais mais également du ministère malaisien chargé des affaires juridiques, ainsi que des diplomates et représentants des Nations unies étaient présents à Tokyo**.
Ces échanges ont contribué à donner une visibilité internationale aux enjeux de la région. La question de la peine de mort en Corée du Nord, particulièrement difficile à documenter, a notamment occupé une place importante dans les discussions.

5E CONGRÈS RÉGIONAL À TOKYO

Remise du Prix du Concours de plaidoiries à Sorane Sakihama par Aminata Niakaté, présidente d'ECPM.

LA NOUVELLE GÉNÉRATION PREND LA PAROLE

Les jeunes étaient également à l'honneur, notamment à travers le **Concours de plaidoiries** organisé autour du thème « My Way to Abolish the Death Penalty » (« Ma façon de contribuer à l'abolition de la peine de mort »). À 23 ans, **Sorane Sakihama**, étudiante en droit à l'Université Keio et future avocate en droits humains, en a remporté le premier prix.

« Je suis convaincue que construire des solidarités et faire vivre ce réseau peut réellement faire la différence. Nous avons beaucoup à apprendre des expériences des autres pays. »

Sorane Sakihama, lauréate du Concours de plaidoiries

Documentation mise à disposition des participant·es au 5e Congrès régional contre la peine de mort en Asie de l'Est à Tokyo, Japon, novembre 2025.

À RETROUVER EN LIGNE

LES ACTES DU 5e CONGRÈS RÉGIONAL

Publiés en 2026, les Actes reviennent sur les échanges, témoignages et réflexions qui ont rythmé ces trois jours à Tokyo. Une ressource pour prolonger les débats et nourrir le plaidoyer abolitionniste en Asie de l'Est et au-delà.

DE TOKYO À PARIS

Au-delà de ces trois jours de rencontres, le Congrès a fait émerger des perspectives d'action concrètes: **mieux documenter la peine de mort en Corée du Nord, poursuivre le plaidoyer auprès des parlementaires, soutenir les sociétés civiles japonaise et sud-coréenne et accompagner la mobilisation des jeunes activistes de la région.** Des dynamiques appelées à se poursuivre jusqu'au **9e Congrès mondial contre la peine de mort à Paris en 2026**, pour porter à l'échelle internationale les expériences, les voix et les mobilisations de la région.

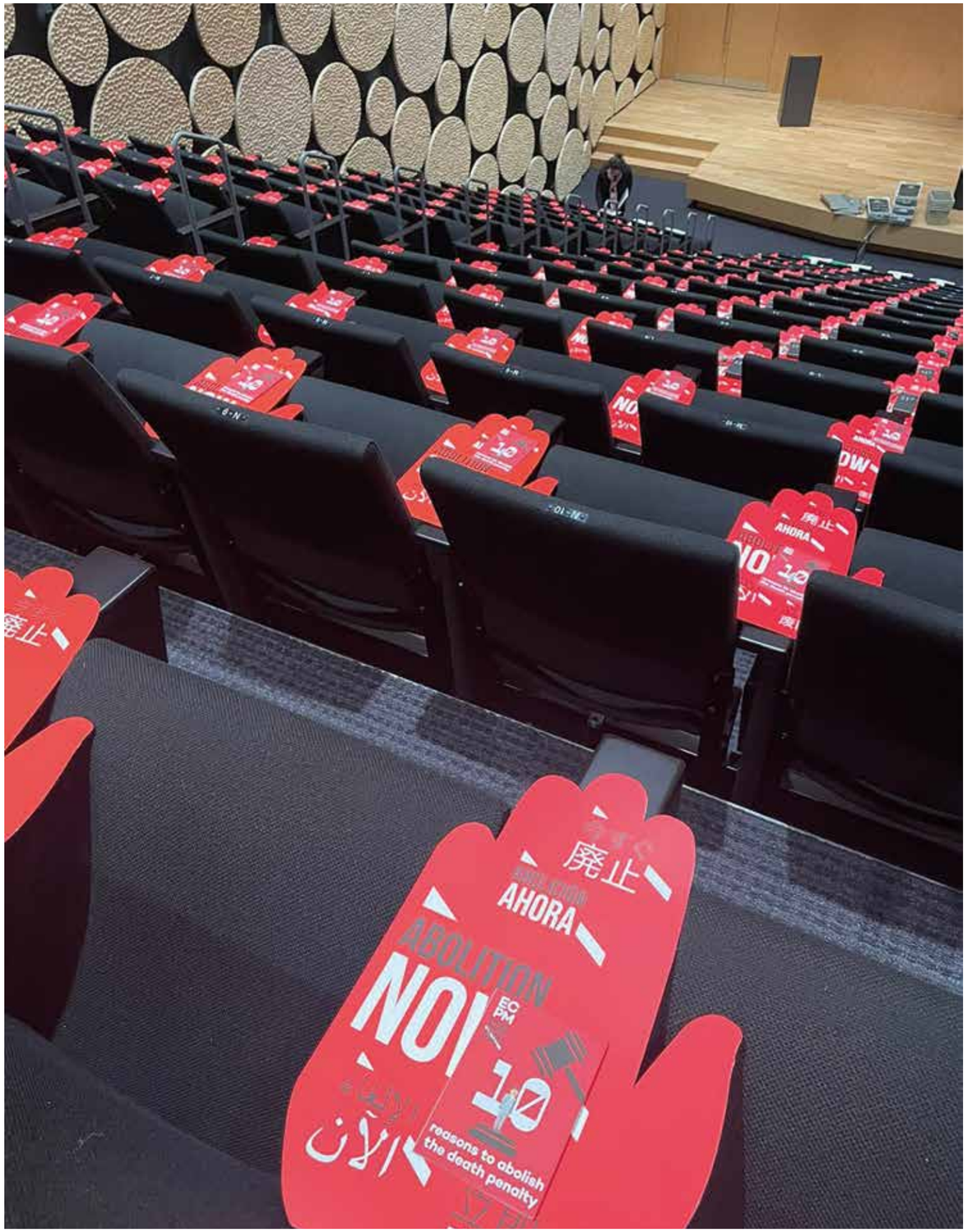

Cérémonie d'ouverture du 5e Congrès régional, Tokyo, Japon, novembre 2025.

3 \ RENFORCER

DONNER LES MOYENS D'AGIR

© Christophe Meireis

FORMER ET ACCOMPAGNER DANS LA DURÉE LES ACTEURS DE TERRAIN

En 2025, ECPM et ses partenaires ont poursuivi la formation des avocat·es en Tunisie, au Maroc, au Liban, en Mauritanie et en Indonésie. L'objectif étant de renforcer les connaissances juridiques, de partager les pratiques et de mieux outiller la défense des personnes passibles ou condamnées à mort. **Focus sur trois de ces initiatives.**

Membres de la CTCPM et professionnel·les du droit ayant participé à l'atelier, Tunisie, avril 2025.

TUNISIE

Les 24 et 25 avril, ECPM et la Coalition tunisienne contre la peine de mort (CTCPM) ont réuni avocat·es, magistrat·es, universitaires et membres de la société civile. Après des échanges sur le droit international, les procédures pénales et les stratégies de défense, les participant·es ont travaillé sur des cas pratiques, dont la défense fictive d'une personne condamnée à mort souffrant de troubles psychosociaux et mentaux.

INDONÉSIE

Les 26 et 27 août, 18 avocat·es de la région de Lombok ont participé à une formation animée par l'association KontraS. Les échanges ont notamment porté sur les stratégies de défense des personnes passibles de la peine de mort dans les affaires liées aux stupéfiants, ainsi que sur la vulnérabilité particulière des travailleur·euses migrant·es, un enjeu étroitement lié aux réalités de la région de West Nusa Tenggara.

LIBAN

Le 26 novembre, 36 avocat·es, dont de jeunes stagiaires, ont participé à une formation organisée avec l'Association Libanaise pour les Droits Civils (LACR) et l'Institut des droits humains du Barreau de Tripoli. Cadres juridiques nationaux et internationaux, dimensions éthiques et humaines de la peine capitale et rôle des avocat·es dans le plaidoyer abolitionniste étaient au cœur des échanges.

MAURITANIE

TROIS JOURS AUX CÔTÉS DE L'AMDH

Du 17 au 19 mai, une délégation d'ECPM s'est rendue en Mauritanie pour trois jours de travail avec l'Association mauritanienne des droits de l'Homme (AMDH). Une journée de réflexion avec des avocat·es et des représentant·es de la société civile a permis de préparer certaines recommandations en vue du prochain Examen périodique universel de la Mauritanie. Une seconde journée a été consacrée au **renforcement des capacités de l'AMDH,** notamment en matière de suivi administratif et financier.

La mission a également permis de **porter un plaidoyer commun auprès des institutions mauritaniennes**, à travers des rencontres avec la direction des affaires pénales et de l'administration pénitentiaire et avec la Commission nationale des droits de l'Homme.

Membres d'ECPM et de l'AMDH aux côtés d'avocat·es et d'acteur·rices de la société civile mauritanienne, Mauritanie, mai 2025.

CAMEROUN

GENRE ET PEINE DE MORT

En août, à Douala, ECPM et l'association Droits et Paix ont réuni 27 participant·es pour un atelier inédit consacré aux liens entre genre et peine de mort au Cameroun. Défenseur·es des droits humains, avocat·es, journalistes, professionnelles de la communication, créatrices de contenus, cinéaste et écrivaines ont croisé leurs regards sur les enjeux de genre dans l'application de la peine capitale.

L'atelier a aussi permis de mettre en lien des femmes camerounaises issues de différents horizons et de poser les bases d'un réseau engagé en faveur de l'abolition.

Temps de travail collectif lors de l'atelier « Genre et peine de mort au Cameroun », Douala, Cameroun, août 2025.

MAROC

CONCOURS DE PLAIDOIRIES

Le 3 mai à Rabat, la 7e édition du Concours de plaidoiries contre la peine de mort a réuni 58 participant·es, dont 16 candidat·es passionné·es par la défense des droits humains. À partir d'un jugement réel, les avocat·es ont construit et défendu leur argumentation contre la peine capitale devant un jury de professionnel·les du droit.

Au-delà de la compétition, le concours permet à de jeunes avocat·es de mettre à l'épreuve leurs compétences juridiques et oratoires, tout en faisant de la plaidoirie un outil de sensibilisation et de réflexion sur l'abolition et le droit à la vie.

Un évènement organisé par ECPM, le Réseau des avocats contre la peine de mort, l'Observatoire marocain des prisons, la Coalition marocaine contre la peine de mort, l'Université Mohammed V et la FSJES, avec le soutien de l'AFD, de la Norvège et de la Fondation de France.

Participant·e·s à la 7e édition du Concours de plaidoiries, Rabat, Maroc, mai 2025.

OUTILLER ET MOBILISER

DOCUMENTER LES CONDITIONS DE DÉTENTION

Souvent oubliées dans les prisons, les personnes condamnées à mort peuvent être détenues dans des conditions particulièrement difficiles, avec des conséquences sur leur santé physique et mentale. Pour outiller celles et ceux qui surveillent les lieux de détention à mieux documenter cette réalité, ECPM a publié en 2025 un guide pratique consacré au « Monitoring des conditions de détention des personnes condamnées à mort », élaboré en lien avec le Conseil national des droits de l'Homme du Maroc.

Destiné en priorité aux Institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) et aux Mécanismes nationaux de prévention (MNP), le guide propose des **checklists, des questions, des pratiques et des conseils concrets** pour évaluer les conditions de détention, identifier les facteurs de risque et placer les droits des personnes condamnées à mort au cœur du monitoring.

Guide « Monitoring des conditions de détention des personnes condamnées à mort », paru en janvier 2025.

MOBILISER LES MÉDIAS À L'INTERNATIONAL

En 2025, ECPM et ses partenaires ont poursuivi leur travail auprès des médias au Liban, en Tunisie, au Maroc et au Cameroun pour renforcer le traitement journalistique des sujets liés à la peine de mort. Observation des procès, droit international, déontologie ou encore risques d'un traitement sensationnaliste : les formations ont permis de confronter les pratiques et d'échanger sur les difficultés rencontrées dans les rédactions.

Au Liban, un atelier de formation organisé en décembre avec la LACR a réuni 30 journalistes représentant 22 médias et institutions, issus de la presse écrite, audiovisuelle et digitale. Histoire de la mobilisation abolitionniste dans le pays, cadre juridique et analyse du traitement médiatique des affaires criminelles ont nourri les échanges, avec un même objectif : favoriser une information fondée sur les faits et les droits humains.

Atelier de formation des journalistes, Beyrouth, Liban, octobre 2025.

Mission de l'équipe Programmes internationaux en Mauritanie, aux côtés de l'Association mauritanienne des droits de l'Homme (AMDH), mai 2025.

Formation des avocats, accompagnés par ECPM, Tunisie, octobre 2025.

4 \ PLAIDER

DU TERRAIN AUX INSTITUTIONS

© Christophe Meireis

FAIRE ENTENDRE L'ABOLITION LÀ OÙ SE PRENNENT LES DÉCISIONS

Le plaidoyer d'ECPM s'appuie sur les réalités documentées sur le terrain avec ses partenaires. Situations nationales, évolutions législatives, condamnations à mort ou conditions de détention nourrissent des rapports et des recommandations portés auprès des mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits humains.

Mission de plaidoyer d'ECPM et de ses partenaires, notamment des membres d'Impact Iran, en marge de la 58e session du Conseil des droits de l'Homme, Genève, Suisse, mars 2025.

INSCRIRE LA PEINE DE MORT À L'AGENDA INTERNATIONAL

En 2025, ECPM et ses partenaires ont multiplié les voies d'action pour faire entendre ces réalités auprès des instances de décision: contributions écrites, interventions orales, événements parallèles et rencontres avec des représentations diplomatiques et des expert·es internationaux. L'objectif : renforcer la prise en compte de la peine de mort dans l'agenda international des droits humains et dans les recommandations adressées aux États.

LE PLAIDOYER INTERNATIONAL EN 2025

2
RAPPORTS ALTERNATIFS LIBAN · MAURITANIE
soumis dans le cadre de l'Examen périodique universel

3
MISSIONS ET SÉRIES DE RENDEZ-VOUS
à Genève

2
ÉVÈNEMENTS PARALLÈLES

10
AUTRES RAPPORTS ET CONTRIBUTIONS
transmis à des mécanismes internationaux

4
INTERVENTIONS ORALES

GENÈVE : LE PLAIDOYER EN ACTION

Du 17 au 20 mars, ECPM et ses partenaires se sont mobilisés à Genève, à l'occasion de la 58e session du Conseil des droits de l'Homme. Pendant quatre jours, rencontres avec des représentations diplomatiques, échanges avec des expert·es des Nations unies et événements parallèles ont permis de porter plusieurs situations nationales auprès des acteurs internationaux.

Intervention de Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM, à la 58e session du Conseil des droits l'Homme, Genève, Suisse, mars 2025.

L'ABOLITION AU COEUR DE L'EPU

Un événement **consacré à la peine de mort et à l'Examen périodique universel (EPU)** a notamment réuni près de **40 participant·es, dont 15 représentations diplomatiques,** autour des situations de l'Iran, du Kenya et de la République démocratique du Congo. Une occasion de porter auprès des États des recommandations concrètes pour mieux intégrer l'abolition dans le cadre de l'EPU.

FOCUS IRAN

Face à l'intensification du recours à la peine de mort en Iran, ECPM et Iran Human Rights ont poursuivi en 2025 leur travail conjoint de documentation et de plaidoyer international. Publié en février 2025, le 17e rapport annuel faisait état d'**au moins 975 exécutions en 2024, soit une hausse de 17 % en un an et le niveau le plus élevé documenté depuis au moins 17 ans.** Le rapport fournit des données essentielles pour alerter les mécanismes des Nations unies et les représentations diplomatiques sur l'ampleur des exécutions et les violations qui les accompagnent.

En janvier 2025, ECPM, TRIAL International et Impact Iran ont également soumis à la Mission internationale indépendante d'établissement des faits sur l'Iran (FFMI), un **argumentaire juridique de qualification de la peine de mort au regard des crimes contre l'humanité**. En octobre 2025, la FFMI a publiquement repris ces conclusions dans un communiqué, marquant une étape importante dans ce travail de plaidoyer.

À RETROUVER EN LIGNE
Le rapport est disponible en anglais sur ecpm.org.

MOBILISER LES MÉCANISMES INTERNATIONAUX

Rapports alternatifs, contributions écrites, saisines d'expert·es : ECPM et ses partenaires utilisent différents mécanismes internationaux pour faire remonter des informations qui ne figurent pas toujours dans les rapports officiels des États. **Ces contributions permettent de documenter le recours à la peine de mort et de formuler des recommandations précises à destination des instances chargées d'examiner la situation des droits humains.**

L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL : DOCUMENTER POUR INTERPELLER

En 2025, ECPM et ses partenaires ont préparé **deux rapports alternatifs en vue des prochains examens du Liban et de la Mauritanie**. Nourris par leur connaissance du terrain, ces documents dressent un état des lieux de la peine de mort dans chaque pays, identifient les principaux points de vigilance et proposent des recommandations qui pourront être reprises par les États lors de l'examen. **Fin novembre, ce travail préparatoire s'est prolongé à Genève**, où ECPM et la LACR ont rencontré des représentations diplomatiques pour présenter les enjeux et recommandations au sujet du Liban et de la Mauritanie.

À RETROUVER EN LIGNE
LIBAN · MAURITANIE

Deux rapports alternatifs sur la peine de mort.

Disponibles en français et en anglais sur ecpm.org.

RENFORCER LE TRAVAIL AUPRÈS DE L'ONUDC

En 2025, ECPM et Iran Human Rights, souvent en lien avec Impact Iran, ont renforcé leur plaidoyer auprès de l'ONUDC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime). Lors d'une consultation régionale à Marrakech, le directeur d'Iran Human Rights est intervenu pour alerter sur le recours à la peine capitale, notamment pour les infractions liées aux drogues et solliciter l'inclusion de ces questions dans les thématiques du 15e Congrès contre le crime. Il s'agissait de la seule intervention de la société civile consacrée à la peine de mort.

AU-DELÀ DE L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

L'EPU n'est pas des leviers mobilisés : 10 autres rapports et contributions ont été adressés à différents mécanismes internationaux, notamment aux procédures spéciales des Nations unies et aux organes chargés du suivi des conventions internationales.

Au **Cameroun**, une contribution conjointe a ainsi été élaborée dans la perspective de l'examen du pays par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). D'autres contributions sur **la Malaisie, le Qatar et l'Iran** ont été soumises au Comité des droits de l'enfant. ECPM a également travaillé à des soumissions concernant notamment **l'Iran, les exécutions arbitraires et la torture.**

Bureau des Nations Unies, Genève, Suisse, novembre 2025.

AGIR À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Entre l'action menée dans les pays et le plaidoyer auprès des Nations unies, les mécanismes régionaux constituent un autre espace pour faire progresser l'abolition. En Afrique, ECPM et ses partenaires portent leurs constats et recommandations auprès de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), chargée de promouvoir et de protéger les droits humains sur le continent.

PORTER UNE VOIX COMMUNE À LA COMMISSION AFRICAINE

En octobre 2025, ECPM a participé à une session de la CADHP aux côtés de la Coalition tunisienne contre la peine de mort et de Crime Si Poa, au Kenya. Ensemble, les trois organisations ont porté leurs préoccupations devant la Commission à travers **quatre interventions orales conjointes**, dont certaines menées avec la Coalition mondiale contre la peine de mort et la FIACAT.

Ces prises de parole permettent d'alerter publiquement la Commission sur les évolutions observées dans les pays et de **faire entendre directement la voix des organisations qui agissent sur le terrain.**

En marge de la session, les organisations ont également rencontré plusieurs commissaires, notamment des membres du groupe de travail de la CADHP consacré à la peine de mort. Des échanges ont aussi été menés avec des organisations de la société civile, des institutions nationales des droits humains, des représentations diplomatiques et le réseau africain des institutions nationales des droits humains.

De gauche à droite : Flavier Mwika, Crime si Poa, Kenya et Chokri Latif, CTCPM, Tunisie, Julia Bourbon Fernandez et Moulaye Ascofaré, ECPM.

DES PUBLICATIONS DE RAPPORTS POUR NOURRIR LES EXAMENS DES ÉTATS

Deux rapports alternatifs consacrés à la peine de mort en Tunisie et en Égypte ont également été soumis à la CADHP, en amont de l'examen de la situation des droits humains dans ces deux pays. À partir des informations recueillies avec les partenaires, ces rapports permettent de **compléter les informations fournies par les États**, d'attirer l'attention des commissaires sur certains points de vigilance et de proposer des recommandations sur la peine capitale.

À RETROUVER EN LIGNE

TUNISIE · ÉGYPTE
Deux rapports alternatifs sur la peine de mort.

Disponibles en français et/ou en anglais sur ecpm.org.

FOCUS RDC

DOCUMENTER UNE SITUATION SOUS TENSION

Après plus de vingt ans sans exécution, la situation s'est fortement dégradée en République démocratique du Congo. En mars 2024, les autorités ont levé le moratoire de fait sur les exécutions, en vigueur depuis 2003, alors que le nombre de condamnations à mort connaissait une forte hausse. Plus de **480 nouvelles condamnations à mort ont été documentées en 2024. Pour rendre compte des conséquences de ce tournant, ECPM et Culture pour la Paix et la Justice (CPJ), avec leurs partenaires congolais, ont mené pendant onze mois une mission d'enquête à travers le pays.**

Entre septembre 2024 et août 2025, les équipes se sont rendues dans **19 prisons et camps de détention** et ont recueilli la parole de **plus de 270 personnes condamnées à mort** sur leur parcours judiciaire, leurs conditions de détention et les conséquences de la levée du moratoire. L'enquête a permis d'identifier **plus de 900 personnes condamnées à mort dans les seuls établissements visités** et met en lumière des conditions de détention particulièrement préoccupantes : surpopulation, accès limité aux soins, alimentation et hygiène insuffisantes, mais aussi défaillances dans les procédures judiciaires.

Cette mission illustre l'approche multi-acteurs portée par ECPM et ses partenaires. Aux côtés des organisations de la société civile et des réseaux d'avocats, des parlementaires, des magistrats et des jeunes ont été associés au travail d'enquête. Une diversité de regards pour documenter au plus près les réalités de la peine de mort et nourrir le plaidoyer auprès des autorités nationales et des instances internationales.

À RETROUVER EN LIGNE
Rapport publié en avril 2026 sur ecpm.org.

5 \ ÉDUQUER

TRANSMETTRE, SENSIBILISER, FAIRE ÉVOLUER LES REGARDS

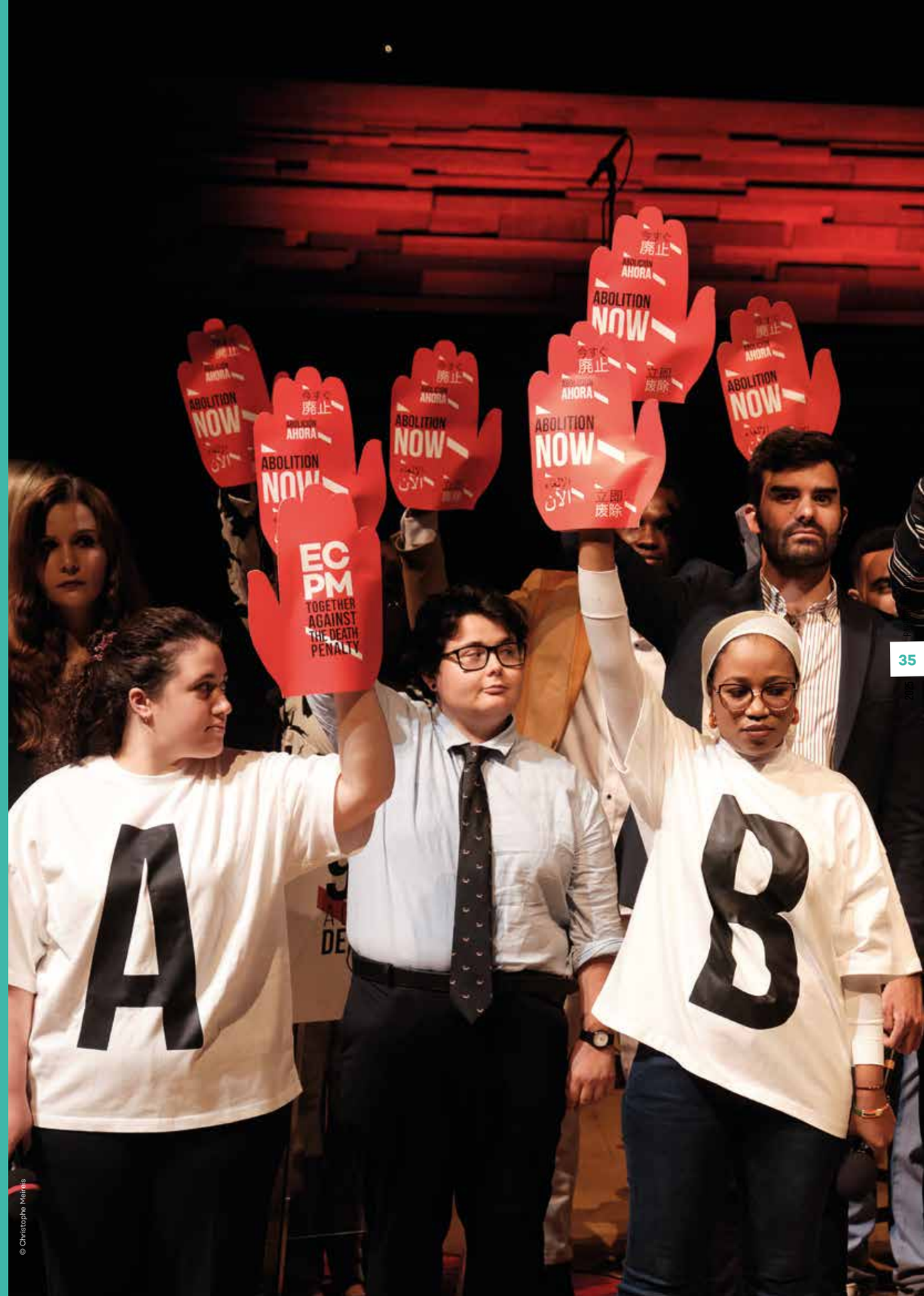

© Christophe Meireles

POURQUOI ÉDUQUER À L'ABOLITION ?

COMPRENDRE POUR MIEUX DÉCONSTRUIRE LES IDÉES REÇUES

L'abolition de la peine de mort n'est jamais acquise. Alors qu'une grande partie de la population mondiale vit encore dans un pays qui prévoit la peine capitale, informer et sensibiliser les jeunes reste essentiel, y compris dans les pays abolitionnistes. **Depuis 2009, ECPM fait de l'éducation à l'abolition un levier pour déconstruire les idées reçues, nourrir la réflexion et favoriser l'engagement citoyen.**

TÉMOIGNER

DONNER UN VISAGE À LA RÉALITÉ DE LA PEINE DE MORT

Anciennes personnes condamnées à mort, proches, avocat·es ou militant·es viennent à la rencontre des jeunes pour partager leur expérience. **Ces témoignages incarnent les conséquences humaines de la peine capitale et ouvrent un espace d'échange direct avec les élèves.**

TRANSMETTRE

DONNER LES CLÉS POUR COMPRENDRE ET DÉCRYPTER

ECPM développe des outils pédagogiques gratuits, adaptés aux niveaux et aux matières, qui permettent aux enseignant·es d'aborder la peine de mort en classe et aux jeunes d'en comprendre les enjeux, de manière documentée et accessible.

SENSIBILISER

FAIRE RÉFLÉCHIR POUR FAIRE ÉVOLUER LES REGARDS

Vidéos, films, jeux et activités créatives invitent les jeunes à **questionner leurs représentations de la peine de mort, à confronter leurs points de vue et à construire leur propre réflexion sur l'abolition.**

Sensibilisation au collège Lucie Aubrac, Paris, France, septembre 2025.

53
SENSIBILISATIONS
dont 43 en France

21
ÉTABLISSEMENTS MOBILISÉS
dans 6 pays

12
SESSIONS DE TÉMOIGNAGES
à + de 850 jeunes

LES TÉMOINS

QUAND L'EXPÉRIENCE DEVIENT UNE FORCE DE TRANSMISSION

© Christophe Meireis

SUNNY JACOBS Condamnée à mort à tort en Floride en 1976, Sunny Jacobs est devenue une figure du mouvement abolitionniste. En 2025, elle a porté son témoignage, des institutions européennes aux salles de classe : au Conseil de l'Europe, lors de la 2nde édition des Rencontres d'ECPM, puis auprès de collégien·nes à Paris, suscitant des échanges autour de la justice, de l'abolition et de l'engagement.

« Je suis convaincue que la société est en train de changer d'opinion sur la peine de mort. »

HOMMAGE SUNNY JACOBS
1947-2025
Disparue en juin 2025, Sunny Jacobs laisse derrière elle une vie de combat, d'espoir et de transmission au service de l'abolition.

© Christophe Meireis

PETE OUKO Condamné à mort au Kenya en 2001 pour un crime qu'il a toujours nié, Pete Ouko a passé près de deux décennies en prison avant d'être libéré en 2016. Diplômé en droit durant sa détention et fondateur de l'organisation Crime Si Poa, il milite aujourd'hui pour l'abolition et la justice. En 2025, aux côtés d'ECPM, il a porté son témoignage de Genève à la France, à la rencontre de centaines de lycéen·nes et étudiant·es, notamment dans le cadre du Prix Liberté, dont ECPM est partenaire.

« Nous essayons de sensibiliser les jeunes partout dans le monde (...). Notre message est le suivant : vous êtes des leaders (...). Vous devez être à l'avant-garde pour agir comme il se doit. »

Citation recueillie lors d'un entretien réalisé durant le 9e Congrès mondial contre la peine de mort à Paris le 1er juillet 2026.

© Christophe Meireis

ANTOINETTE CHAHINE Condamnée à mort au Liban en 1997, Antoinette Chahine a passé plusieurs années en prison avant d'être libérée en 1999, à la suite d'une importante mobilisation internationale. Devenue une voix du combat abolitionniste, elle était en France en octobre 2025 aux côtés d'ECPM. À Paris et à Rueil-Malmaison, elle a partagé son histoire avec près de 230 collégien·nes et lycéen·nes, mettant son expérience au service de la sensibilisation des jeunes.

« Après la sortie de prison, heureusement, et c'est un cadeau du ciel pour moi, je n'ai pas de haine. C'est l'amour, c'est la paix dans mon cœur. Ce sont mes armes. »

Citation extraite du documentaire J'ai rencontré des condamnés à la peine de mort, par Nesrine Slaoui, publié le 6 août 2026 sur sa chaîne YouTube.

LES JEUNES

FORMER UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ABOLITIONNISTES

© Conseil de l'Europe - Margaux Supper et Mirdass Abdesslam

Les jeunes ambassadeur·ice·s à la 3e édition de l'atelier « Plaidoyer et sensibilisation pour l'abolition de la peine de mort » à Strasbourg, France, juin 2025.

DE LA SENSIBILISATION À L'ACTION

Du 3 au 6 juin, 47 jeunes se sont retrouvé·es à Strasbourg pour la **3e édition de l'atelier « Plaidoyer et sensibilisation pour l'abolition de la peine de mort »**. Parmi eux, 17 avaient déjà participé à une précédente édition: le signe d'un réseau qui se construit dans la durée.

Pendant quatre jours, témoignages, mises en situation, travaux collectifs et rencontres institutionnelles se sont succédé. L'objectif: permettre à ces jeunes ambassadeur·ices de s'approprier les enjeux de l'abolition, mais surtout de repartir avec des méthodes et des outils pour imaginer leurs propres actions et faire vivre le mouvement dans leurs pays.

TÉMOIGNER
SAMAN YASIN

Condamné à mort en Iran en 2022 pour ses textes engagés, le rappeur **Saman Yasin** vit aujourd'hui en exil en Allemagne. **À Strasbourg, il s'est adressé pour la première fois au groupe d'ambassadeur·ices, racontant la torture et le simulacre d'exécution subis en détention,** mais aussi son engagement pour continuer à faire entendre la voix des opprimé·es.

COMPRENDRE
DANS LA PEAU D'UN ÉTAT OU D'UNE ONG

Le temps d'une simulation, les jeunes se sont glissé·es dans la peau de diplomates et de représentant·es d'ONG. Face au vote d'une résolution de l'ONU appelant à un moratoire universel sur la peine de mort, chacun·e a dû défendre son rôle, convaincre, négocier et chercher des alliances avant le vote final. Une manière très concrète d'éprouver les ressorts du plaidoyer international.

AGIR
PASSER DE L'IDÉE AU PROJET

À partir du film *Will My Parents Come to See Me*, **les jeunes ont relevé un défi concret: imaginer leur propre ciné-débat**. Comment préparer la projection, faire réagir le public et ouvrir la discussion sur la peine de mort? L'exercice leur a permis de repartir avec une méthode directement mobilisable pour mener, à leur tour, leurs propres actions.

DE STRASBOURG, PRAIA OU TOKYO… À PARIS, L'ENGAGEMENT SE POURSUIT!
En 2026, 50 ambassadeur·rices de 30 pays, représentant les réseaux asiatique, africain et européen, se sont retrouvé·es au 9e Congrès mondial. Un changement d'échelle marqué, dès l'ouverture, par l'hommage à Robert Badinter et le lancement du Réseau mondial des jeunes ambassadeur·rices contre la peine de mort.

ALLER À LA RENCONTRE DES PUBLICS

FAIRE DE L'ABOLITION UNE QUESTION DE SOCIÉTÉ

ECPM à la Marche des Fiertés, Paris, France, juin 2025.

DANS LA RUE
RENDRE L'ABOLITION VISIBLE

Depuis 2005, ECPM prend part à la Marche des Fiertés de Paris. Le 28 juin, une vingtaine de salarié·es, bénévoles, stagiaires et partenaires ont parcouru le cortège pour porter **la campagne « *S'aimer n'est pas un crime* ».** Pancartes, supports de sensibilisation et ballon-mappemonde ont attiré les regards et ouvert le dialogue sur une réalité encore méconnue:

12
ÉTATS
prévoient encore la peine de mort pour homosexualité.

EN LIGNE
PORTER LE MESSAGE PLUS LOIN

Les temps forts internationaux sont aussi l'occasion de sensibiliser en ligne. En 2025, ECPM et ses partenaires ont produit, diffusé ou relayé différents contenus pour aborder la peine de mort sous plusieurs angles: torture, sécurité, droits humains.

Spot de sensibilisation produit par la Coalition Tunisienne Contre la Peine de Mort en Tunisie.

Conférence de presse live organisée par Kontras à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort.

Affiche officielle de la Journée des droits de l'homme 2025, réalisée par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

ALLER À LA RENCONTRE DES PUBLICS

SALONS, FESTIVALS MILITANTS, RENDEZ-VOUS SOLIDAIRES…

ECPM investit des espaces où l'on vient s'informer, débattre et s'engager. Au **Printemps des Assoces**, qui réunit plus de 90 organisations engagées pour les droits LGBTQIA+, une centaine de personnes ont été sensibilisées autour de la campagne « *S'aimer n'est pas un crime* ». À la **Fête de l'Humanité**, jeux, quiz et échanges ont permis d'aller à la rencontre de plus de 300 personnes. Avec **Festisol**, le dialogue s'est poursuivi à l'Université d'Évry – Paris-Saclay autour du film *Serge, condamné à mort*. Organisé par une bénévole d'ECPM, le ciné-débat avec la réalisatrice Christine Tournadre a permis d'échanger autour du parcours de Serge Atlaoui et de la peine de mort. Une action qui inscrit pleinement ECPM dans le champ de l'**éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI).**

Stand d'ECPM au Printemps des Assoces, Paris, France, avril 2025.

Festivalier·ères au stand d'ECPM à la Fête de l'Humanité, Paris, France, septembre 2025.

Affiche officielle de l'édition 2025 du Festival des Solidarités.

UN FORMAT INÉDIT

ECPM AU MICRO DE TILT

Porter l'abolition sur YouTube : c'est le pari fait avec Tilt, média de sensibilisation développé par l'Agence française de développement (AFD) à destination des jeunes.
Dans un épisode de *Nuances* présenté par la créatrice de contenus et vulgarisatrice Manon Bril, Nicolas Perron, directeur des programmes d'ECPM, décrypte les enjeux de la peine de mort. **Une vidéo vue plus de 74 000 fois à ce jour sur YouTube.**

Extrait de la vidéo avec l'intervention de Nicolas Perron, directeur des programmes d'ECPM.

Visuel de la campagne « S'aimer n'est pas un crime » d'ECPM.

6 \ STRUCTURER

DONNER À L'ACTION LES MOYENS DE DURER

© Christophe Meireis

BILAN FINANCIER

UNE ACTIVITÉ SOUTENUE, UN ÉQUILIBRE FINANCIER PRÉSERVÉ

En 2025, l'activité d'ECPM s'intensifie, portée notamment par le Congrès régional de Tokyo, la préparation du Congrès mondial 2026 et la poursuite des programmes internationaux et du programme Éduquer. Cette dynamique s'accompagne d'un renforcement des moyens financiers et humains, tout en préservant l'équilibre financier.

2,15 M€
PRODUITS

2,14 M€
CHARGES

+ 8 686 €
RÉSULTAT

17,94 ETP
EFFECTIF
+ 20 % vs 2024

ÉVOLUTION DES MOYENS MOBILISÉS ENTRE 2024 ET 2025

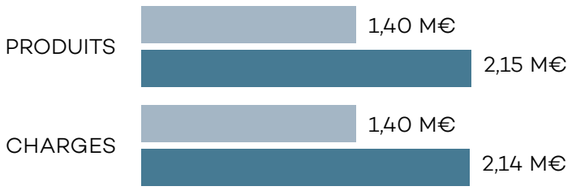

Les produits d'exploitation progressent de 57,1 % pour atteindre 2,12 M€ en 2025, tandis que les charges évoluent en cohérence avec le niveau d'activité.

D'OÙ VIENNENT LES RESSOURCES ?

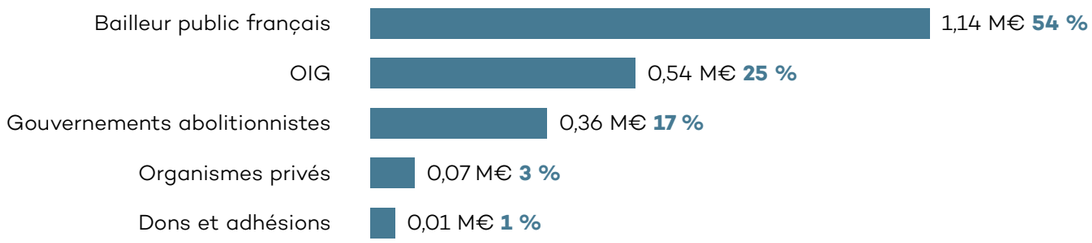

Les financements d'ECPM demeurent majoritairement assurés par des partenaires publics et institutionnels.

OÙ VONT LES DÉPENSES 2024/2025 ?

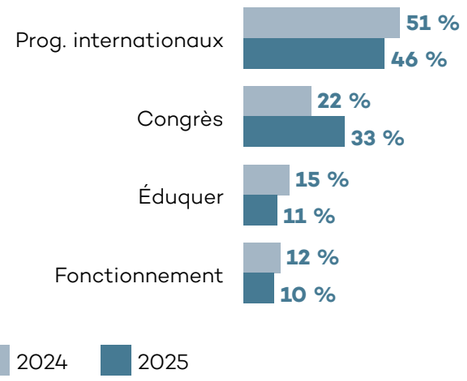

En 2025, la part consacrée aux Congrès progresse, portée par la tenue du Congrès régional de Tokyo et la préparation du Congrès mondial 2026.

Les dépenses de personnel constituent le premier poste de charges. Le renforcement des effectifs (17,94 ETP contre 14,95 ETP en 2024) répond aux besoins liés à l'organisation des Congrès régional et mondial.

DES PARTENARIATS LOCAUX AU CŒUR DES PROGRAMMES INTERNATIONAUX

Dans le cadre des programmes internationaux, 315 710 € ont été reversés à neuf partenaires locaux implantés dans trois régions d'intervention, illustrant l'importance accordée au renforcement des capacités des acteurs locaux.

315 710 €
REVERSÉS

9
PARTENAIRES

3
RÉGIONS

VERSEMENTS AUX PARTENAIRES LOCAUX – 2025

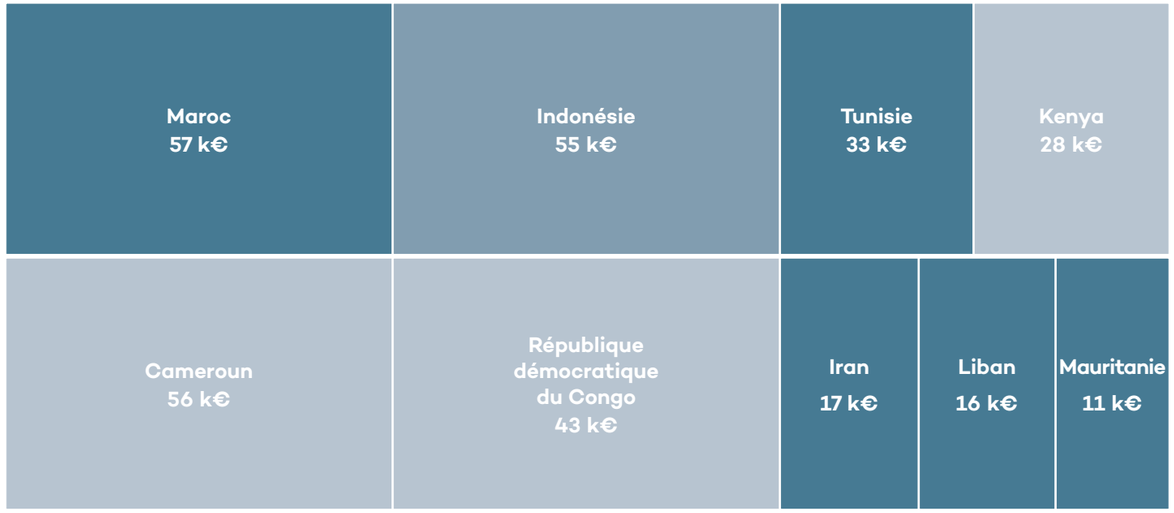

Zone	Partenaires	Versements
Moyen-Orient et Nord de l'Afrique (MONA)	5	134 823 €
Afrique subsaharienne	3	126 384 €
Asie	1	54 503 €

Montants arrondis au k€

L'association attache une importance particulière à une gestion financière rigoureuse, transparente et conforme aux exigences de ses partenaires financiers et des pouvoirs publics. Les comptes annuels sont certifiés par le cabinet de commissariat aux comptes DOUCET, BETH & ASSOCIES (DBA), dont l'intervention atteste de leur régularité et de leur sincérité, conformément aux dispositions légales applicables.

CELLES ET CEUX QUI FONT VIVRE ECPM
L'ÉQUIPE

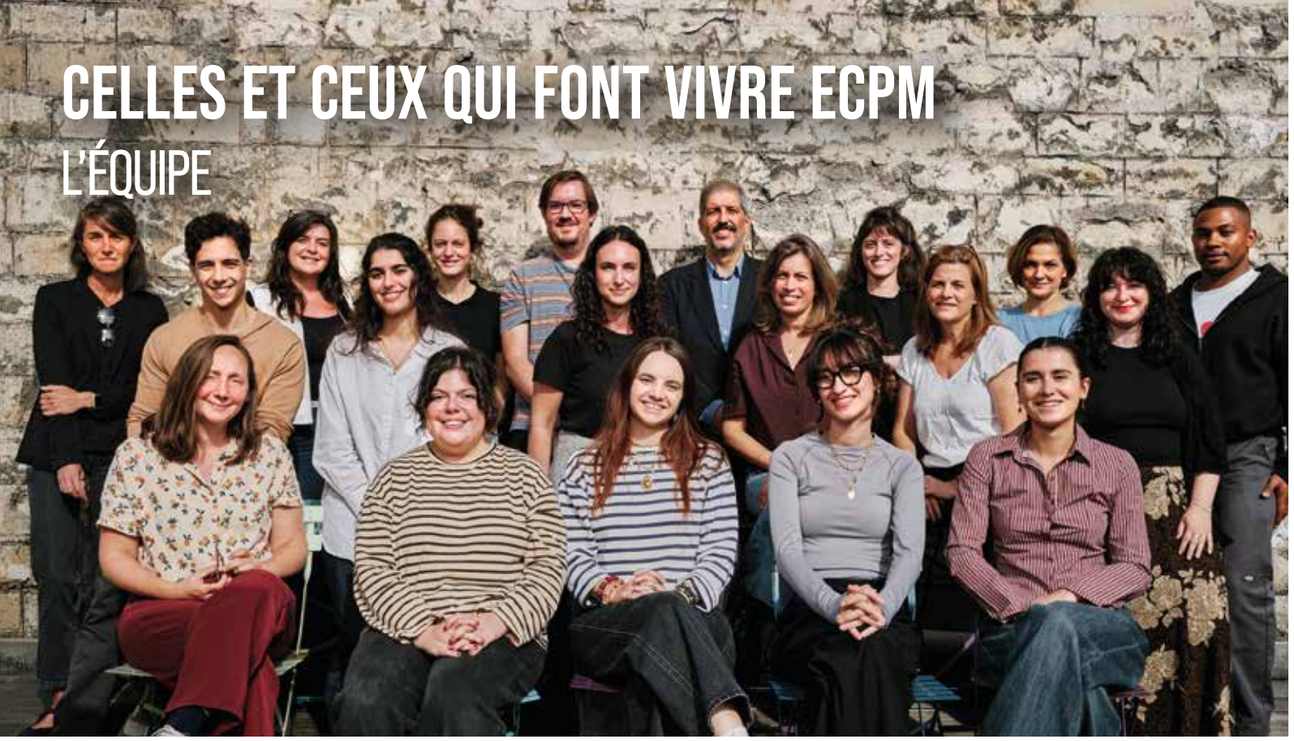

L'équipe d'ECPM, Paris, France, septembre 2026.*

L'EQUIPE ECPM EN 2025

DIRECTION
Raphaël CHENUIL-HAZAN \ Directeur général
Ariane GRÉSILLON \ Directrice adjointe
Bertin LEBLANC** \ Directeur de la communication
Nicolas PERRON \ Directeur des programmes
Nadège POULAIN \ Directrice administrative et financière

RESPONSABLES
Laure BOUKABZA \ Resp. du programme Éduquer
Julia BOURBON-FERNANDEZ \ Resp. MONA (Moyen-Orient et Nord de l'Afrique)
Claire CALLEJON*** \ Resp. du programme académique du Congrès 2026
Said JAMALI \ Resp. de la gestion financière
Marie-Lina PEREZ \ Resp. Asie-Afrique

ÉQUIPE CONGRÈS — TOKYO 2025
Carole BERRIH \ Coordinatrice du programme académique
Ramla LIATOUJI \ Coordinatrice du Congrès
Élise ZAMORA \ Chargée de logistique voyages

CHARGÉ·E·S DE MISSION
Moulaye ASCOFARÉ \ Chargé de programmes internationaux / administration et finances
Yaël DAVIGO \ Chargée de programmes / administration et finances
Anna DUBARLE \ Chargée de programmes internationaux
Luce GIMENEZ \ Chargée d'éducation et de formation
Alix IBAR**** \ Chargée de communication culturelle et événementielle
Anna LÉVY / Chargée de mobilisation politique
Jeanne MANEUVRIER \ Chargée de projet Éducation
Atopeh NAOUNOU***** \ Assistante en Ressources Humaines
Céleste PERCHER \ Chargée de mobilisation politique
Anne SAVEY \ Cheffe de projet Congrès
Clémentine TROCELLIER \ Chargée de communication

Aurélie CHATELARD \ Attachée de presse

Maëline BAÏEULLE \ Stagiaire
Aude DARDÉ \ Stagiaire
Baptiste HUGENELL \ Stagiaire
Iris JIMENEZ \ Stagiaire
Margaux KOLSCH \ Volontaire en Service Civique

* Laura CRÉPIN, responsable communication, Nour MOKADMI, stagiaire à la communication, Jeanne MAZZIA CAO, en service civique au pôle Éduquer et Nelly MEDZA, assistante RH ont rejoint l'équipe en 2026.

** Bertin LEBLANC a quitté ses fonctions en février 2026.
*** Claire CALLEJON a rejoint l'équipe en septembre 2025.
**** Alix IBAR a quitté ses fonctions en juillet 2026.
***** Atopeh NAOUNOU a quitté ses fonctions en août 2025.

CELLES ET CEUX QUI FONT VIVRE ECPM
LA GOUVERNANCE

La vie d'ECPM repose sur un collectif d'adhérent·es, de bénévoles et de salarié·es, ainsi que sur l'engagement de son Conseil d'administration. Tout au long de l'année, les temps de gouvernance rythment la vie de l'association : une Assemblée générale annuelle, quatre réunions du Conseil d'administration et des réunions mensuelles du Bureau.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aminata NIAKATE \ Présidente*
Laurent DUARTE \ Secrétaire général
Marie DOUCET-LECHANTRE \ Sec. générale adjointe
Leïla BORDIE-RANDERA \ Trésorière
Sandrine AGEORGES-SKINNER \ Administratrice
Edmond Claude FRETY \ Administrateur
Adriano MARTINS \ Administrateur
Richard SEDILLOT \ Administrateur
Frédérique DELAUGERRE \ Administratrice
Lorna MALOSSANE \ Administratrice
Laurent SEUX \ Administrateur

11
MEMBRES EN 2025

ILS ONT REJOINT LE CA EN 2025

Lorna MALOSSANE
Étudiante à Sciences Po Grenoble et sportive de haut niveau en judo-jujitsu ne-waza, Lorna Malossane est engagée depuis 2016 dans la défense des droits humains. Son parcours, entre sport, engagement citoyen et relations internationales, l'a conduite à rejoindre ECPM en 2025 pour poursuivre son engagement en faveur de l'abolition.

Laurent SEUX
Juriste, ancien directeur France-Europe et directeur général adjoint du Secours Catholique, Laurent Seux y pilote aujourd'hui le pôle Transition écologique juste. Il rejoint le CA d'ECPM en 2025, avec la conviction que le combat pour l'abolition universelle de la peine de mort est indissociable de la défense de la dignité humaine.

CHIFFRES CLÉS 2025

18
SALARIÉ·ES

20
BÉNÉVOLES

117
ADHÉRENT·ES

* Aminata Niakate achèvera son mandat de présidente à l'issue de l'Assemblée générale du 30 septembre 2026.

NOUS REMERCIONS

L'abolition se construit aussi collectivement. ECPM s'engage dans des réseaux qui permettent de mutualiser les expertises, de coordonner les actions et de porter une voix commune. Membre fondateur de la Plateforme des Droits de l'Homme et de la Coalition mondiale contre la peine de mort, l'association contribue activement à leurs travaux. Elle accompagne également les dynamiques nationales et régionales en faveur de l'abolition, notamment au Maghreb, en Afrique centrale et en Asie du Sud-Est.

RÉSEAUX ET COALITIONS

Alliance des avocats pour les droits de l'Homme (AADH)
Coalition mondiale contre la peine de mort (WCADP)
Coordination SUD
Défenseur des droits
EuroMed Youth Federation
Human Rights and Democracy Network (HRDN)
Impact Iran
Plateforme des droits de l'Homme (PDH)
Réseau F3E
Réseau international d'éducation à l'abolition (RIEA)
Réseau Euromed France

PARTENAIRES POLITIQUES ET FINANCIERS

INSTITUTIONS FRANÇAISES

Agence française de Développement (AFD)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Ministère de la Justice
Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
Services du Premier ministre
Ville de Paris
Barreau de Paris
Label Paris Europe

INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET FONDATIONS

Conseil de l'Europe
Fondation de France
Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
Union européenne

ÉTATS ET INSTITUTIONS ÉTRANGÈRES

République fédérale d'Allemagne
Royaume de Belgique
République du Bénin
Royaume d'Espagne
Grand-Duché de Luxembourg
États-Unis mexicains
République argentine
Principauté de Monaco
Australie
Royaume de Norvège
République du Portugal
Confédération suisse – Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
Mongolie

ECPM remercie l'ensemble de ses partenaires et réseaux pour leur confiance et leur engagement à ses côtés en 2025.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

Association Justice et Miséricorde (AJEM)
Association libanaise pour les droits civils (LACR)
Association mauritanienne des droits de l'Homme (AMDH)
Coalition marocaine contre la peine de mort (CMCPM)
Coalition tunisienne contre la peine de mort (CTCPM)
Collectif de sauvegarde de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH)
Egyptian Commission for Rights and Freedom (ECRF)
European Saudi Organisation for Human Rights (ESOHR)
Iran Human Rights (IHRNGO)
Observatoire marocain des prisons (OMP)
Reprieve
Réseau marocain des avocats contre la peine de mort
Réseau marocain des enseignant·es contre la peine de mort
Réseau marocain des entrepreneur·es contre la peine de mort
Réseau marocain des journalistes contre la peine de mort

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Children Association Society (CHESO)
Coalition contre la peine de mort en RDC (CCPM-RDC)
Crime Si Poa
Culture pour la Paix et la Justice (CPJ)
Droits et Paix
Réseau des avocats camerounais contre la peine de mort (RACOPEM)
Réseau des avocats congolais contre la peine de mort
Réseau des magistrats congolais contre la peine de mort
Réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort

ASIE

Anti-Death Penalty Asia Network (ADPAN)
Capital Punishment Justice Project (CPJP)
Center for Prisoners' Rights (CPR)
KontraS
Lembaga Bantuan Hukum Masyarakat (LBHM)
Taiwan Alliance to End the Death Penalty

EUROPE ET INTERNATIONAL

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-France)
Albin
Barreau de Paris
Collectif familles unies
Concertina
Ensemble, Sauvons Mumia
Fédération internationale des ACAT (FIACAT)
German Coalition to Abolish the Death Penalty
Institut des droits de l'Homme – Lyon / UCLy
Institut international des droits de l'Homme et de la paix
International Commission against the Death Penalty (ICDP)
Prison Insider
Synergies Coopération
Unis-Cité

7 \
25 ANS D'ENGAGEMENT

© Christophe Meireis

25 ANS DE COMBAT ABOLITIONNISTE

2000 Création de l'association à la suite de la publication du livre *Lettre ouverte aux Américains pour l'abolition de la peine de mort* et d'une pétition réunissant **500 000 signatures**.

2001 **Robert Badinter**, ancien garde des Sceaux français, devient président d'honneur de l'association et prononce le discours d'ouverture du **premier Congrès mondial contre la peine de mort**, **au Parlement européen de Strasbourg.**

2002 **Cofondation à Rome de la Coalition mondiale contre la peine de mort**, dont ECPM assure le secrétariat jusqu'en 2012.

2003 **Lancement de la première Journée mondiale contre la peine de mort** par la Coalition mondiale, cofondée par ECPM. Elle est depuis célébrée chaque année le 10 octobre.

2005 **Prix des droits de l'Homme de la République française, décerné à ECPM** pour le rapport de sa mission d'enquête en République démocratique du Congo.

2010 Lancement du **programme d'éducation à l'abolition** destiné aux collégien·nes et lycéen·nes.

2011 Publication, aux côtés d'Iran Human Rights, du **premier rapport annuel sur la peine de mort en Iran**.

2016 **Obtention du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC)**, renforçant la capacité d'ECPM à porter son plaidoyer au sein des institutions onusiennes.es.

2017 **Obtention du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP).**

2018-2022 **Accompagnement de plusieurs dynamiques abolitionnistes en Afrique**, aux côtés des partenaires d'ECPM, notamment au Burkina Faso, au Tchad et en République centrafricaine.

2021 **Célébration des 40 ans de l'abolition de la peine de mort en France, aux côtés de Robert Badinter**, président d'honneur d'ECPM, à travers une série de rencontres et de mobilisations.

2023 **Organisation à Amman d'un Congrès régional** consacré à la peine de mort au Moyen-Orient.

2025 **Organisation à Tokyo du 5e Congrès régional sur la peine de mort**, consacré pour la première fois à l'Asie de l'Est et réunissant plus de 300 participant·es.

ENTRE MÉMOIRE ET ENGAGEMENT

Le 3 octobre 2025, plus de 300 personnes se sont retrouvées au Théâtre de la Concorde, à Paris, pour célébrer les 25 ans d'ECPM. Une soirée symbolique pour parcourir l'histoire de l'association, retrouver celles et ceux qui l'ont construite et rappeler, à travers les témoignages, les mots et la création artistique, que le combat abolitionniste continue de se transmettre.

Fondateur·rices, ancien·nes, partenaires et membres de l'équipe actuelle se sont retrouvé·es pour faire vivre cette histoire collective. Des premiers combats aux mobilisations d'aujourd'hui, la soirée a donné à voir un engagement qui se transmet, se renouvelle et et rassemble de nouvelles générations.

ROBERT BADINTER, UN HÉRITAGE VIVANT

À quelques jours de son entrée au Panthéon le 9 octobre 2025, ECPM a rendu hommage à Robert Badinter, figure historique de l'abolition en France et président d'honneur de l'association pendant près de vingt-cinq ans. Sur la scène du Théâtre de la Concorde, l'actrice et réalisatrice **Naidra Ayadi** et l'acteur **Vincent Elbaz** ont fait résonner plusieurs de ses textes emblématiques, rappelant la force de ses mots et l'héritage qu'il laisse au mouvement abolitionniste.

« Je regarde la marche de la France. La France est grande, non seulement par sa puissance, mais au-delà de sa puissance, par l'éclat des idées, des causes, de la générosité qui l'ont emportée aux moments privilégiés de son histoire. »

Extrait du discours de Robert Badinter à l'Assemblée nationale, lu par Naidra Ayadi au Théâtre de la Concorde, octobre 2025

UNE VOIX DEPUIS LE COULOIR DE LA MORT

La soirée a également fait entendre une voix depuis le couloir de la mort aux États-Unis. Condamné à mort dans l'Ohio, **Keith LaMar est intervenu en direct depuis sa prison**, accompagné sur scène par les musiciens Albert Marquès et Kazemde George. Un moment qui a inscrit cette célébration dans la réalité du combat qui anime ECPM depuis sa création.

Au fil des prises de parole, des souvenirs et des retrouvailles, la soirée a aussi permis de mesurer le chemin parcouru depuis la création d'ECPM en 2000. **En vingt-cinq ans, l'association a grandi, élargi son action et noué des liens avec des acteur·rices abolitionnistes à travers le monde,** tout en restant fidèle à une même conviction : faire entendre les voix de celles et ceux qui subissent la peine de mort et rassembler les forces capables de faire avancer son abolition.

Photos 25 ans d'ECPM © Hélène Bozzi

De gauche à droite : Emmanuel Oudar, Véronique Mary, Emmanuel Maistre et Olivier Dechaud, figures historiques des débuts de l'association.

Desislava Raoul, journaliste et maitresse de cérémonie de la soirée.

De gauche à droite : Jeanne Maneuvrier et Ariane Grésillon, salariées de l'association, aux côtés de Desislava Raoul, maîtresse de cérémonie de la soirée.

Lecture de textes emblématiques de Robert Badinter par Naidra Ayadi et Vincent Elbaz, à l'occasion des 25 ans d'ECPM au Théâtre de la Concorde, Paris, France, octobre 2025.

Intervention en direct de Keith LaMar depuis sa prison dans l'Ohio, accompagné sur scène par les musiciens Albert Marquès et Kazemde George, à la soirée des 25 ans d'ECPM au Théâtre de la Concorde, Paris, France, octobre 2025.

Aminata Niakaté, Robert Badinter, Raphaël Chenuil-Hazan lors de la célébration des 40 ans de l'abolition de la peine de mort en France, Assemblée nationale, Paris, France, 2021.

8 \ CAP SUR 2026

© Christophe Meireles

EN ROUTE VERS PARIS

9E CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

En 2025, ECPM s'est mobilisée pour préparer un rendez-vous majeur du mouvement abolitionniste international : le 9e Congrès mondial contre la peine de mort, prévu à Paris du 30 juin au 2 juillet 2026. Organisés tous les trois ans, les Congrès mondiaux rassemblent celles et ceux qui font vivre le mouvement abolitionniste : organisations de la société civile, responsables politiques, magistrat·es, avocat·es, diplomates, expert·es et personnes anciennement condamnées à mort.

Visuel officiel du 9e Congrès mondial contre la peine de mort.

Pendant plusieurs mois, les équipes d'ECPM, renforcées par une équipe dédiée à l'organisation du Congrès, ont travaillé à construire cette 9e édition et à mobiliser les partenaires du mouvement. Programmation des débats et des événements parallèles, préparation de la programmation culturelle, mobilisation des délégations et des jeunes : autant de chantiers engagés plusieurs mois en amont du rendez-vous officiel.

FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS DE L'ABOLITION

Cette 9e édition a été pensée dans un contexte contrasté : tandis qu'un nombre croissant d'États s'éloignent de la peine capitale, les exécutions restent concentrées dans un nombre limité de pays et connaissent une forte augmentation dans certains d'entre eux. Face à ces évolutions, le programme a placé le pouvoir judiciaire et la défense des droits au cœur des débats.

Rôle des magistrat·es et des cours suprêmes et constitutionnelles, résurgence de la peine de mort, discriminations, transparence autour des exécutions, torture ou condamnations à mort pour des infractions liées aux drogues : **la programmation a été conçue pour croiser les enjeux juridiques, politiques et humains de l'abolition.** Une attention particulière a également été portée à la protection des défenseur·es en danger et aux personnes touchées indirectement par la peine capitale, notamment les familles et les avocat·es.

La programmation culturelle est venue prolonger ces réflexions par d'autres formes de récit et de création, pour donner à voir et à ressentir les réalités de la peine de mort, de la justice et du combat abolitionniste.

Pensé et préparé dès 2025, le rendez-vous de Paris marque une nouvelle étape dans l'histoire des Congrès mondiaux initiés par ECPM vingt-cinq ans plus tôt.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

PRÉPARER LA SUITE

© Christophe Meireis

L'année 2025 a préparé une étape majeure pour ECPM : le 9e Congrès mondial contre la peine de mort organisé à Paris en juin 2026. **Plus de 1300 participants, 125 nationalités réunies : pendant trois jours, nous avons vu se retrouver celles et ceux qui font vivre le combat abolitionniste.** Cette mobilisation exceptionnelle nous oblige désormais à transformer l'élan de Paris en actions concrètes.

L'année 2026 et les perspectives 2027 s'ouvrent toutefois dans un contexte particulièrement exigeant pour ECPM et l'ensemble des organisations de défense des droits humains et de solidarité internationale. Multiplication des conflits, recul de l'État de droit, montée des régimes autoritaires et remise en cause de principes fondamentaux s'accompagnent d'une contraction des financements internationaux. La baisse de l'aide publique au développement et le manque de visibilité financière fragilisent directement les organisations de la société civile. En France, ECPM, au sein de la Plateforme des droits humains, alerte sur les conséquences de ces coupes pour la pérennité du tissu associatif. Les échéances électorales de 2027 renforcent également l'incertitude sur les politiques publiques en matière de solidarité internationale, de droits humains et de coopération.

Dans ce contexte, notre priorité reste la même : faire progresser l'abolition sans jamais perdre le lien avec celles et ceux qui la portent sur le terrain. Avocat.es, défenseur.es des droits humains, journalistes, universitaires et organisations de la société civile doivent pouvoir disposer des moyens nécessaires pour agir, notamment là où la peine de mort demeure en vigueur et où les acquis restent fragiles.

Nous continuerons notre plaidoyer auprès des institutions nationales et internationales (ONU, CADHP, etc.) pour documenter les situations préoccupantes, mobiliser les États abolitionnistes et accompagner les pays qui maintiennent la peine capitale vers un moratoire, puis l'abolition.

L'élan de Paris doit aussi permettre de renforcer les coopérations et d'élargir encore le mouvement abolitionniste. L'invitation officielle du ministre de la Justice marocain, formulée lors de l'ouverture du Congrès de Paris, dessine déjà une nouvelle perspective. Dans le même temps, nous poursuivrons notre travail de transmission auprès des jeunes générations, pour leur donner les outils et les espaces nécessaires pour porter à leur tour ce combat.

Cette nouvelle étape doit ainsi être placée sous le signe de l'action, de la transmission et de la conquête. Forts de vingt-cinq années d'engagement, nous devons préparer les vingt-cinq prochaines. Pour y parvenir, nous aurons besoin de toutes celles et ceux qui font vivre ECPM et soutiennent son action. **Le cap, lui, demeure inchangé : faire reculer partout la peine de mort, protéger celles et ceux qui la combattent et, avec nos partenaires, faire de l'abolition universelle une réalité.**

Raphaël Chenuil-Hazan
Directeur général d'Ensemble contre la peine de mort

© Christophe Meneis

Directeur général
Raphaël Chenuil-Hazan
rchenuil@ecpm.org

Directrice adjointe
en charge des financements
Ariane Grésillon
agresillon@ecpm.org

Responsable de la communication
et coordinatrice de la publication
Laura Crépin
lcrepin@ecpm.org

ECPM
62 bis, avenue Parmentier
75011 Paris – France

Tél.: + 33 1 57 63 03 57
ecpm@ecpm.org

ecpm.org

© ECPM 2026

Couverture:
© Christophe Meireis

Toutes photos: © ECPM
sauf mention